

WOLFGANG KAISER

## INTRODUCTION

La captivité et l'esclavage sont omniprésents en Méditerranée à l'époque moderne, et à ce moment, loin d'être une nouveauté. Ce sont des phénomènes bien enracinés dans un monde culturellement saturé, avec ses traditions, coutumes et routines qui remontent (selon la chronologie européenne) au moins à l'Antiquité. À l'encontre de l'idée d'un lent déclin de l'esclavage en Europe à la fin du Moyen Âge, les travaux récents ont mis en évidence la présence massive, à l'époque moderne, d'esclaves «maures» et «blancs» (i.e. maghrébins) dans les péninsules italienne et ibérique<sup>1</sup>. On a pu montrer que la traite des noirs, organisée par les Portugais à partir de leurs positions africaines, a servi d'abord et pendant un siècle et demi (XV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècle) à alimenter les marchés d'esclaves de Lisbonne et de Séville pour satisfaire la demande méditerranéenne, européenne<sup>2</sup>. L'avancée de l'Empire ottoman en Europe centrale et en Méditerranée accompagné d'une guerre de course intense implique la capture d'un nombre important de personnes; pour les régences

<sup>1</sup> Steven Epstein, *Speaking of Slavery. Color, Ethnicity, and Human Bondage in Italy*, Ithaca-Londres, 2001; Jacques Heers, *Esclaves et domestiques au Moyen Âge dans le monde méditerranéen*, Paris, 1981; Henri Bresc (dir.), *Figures de l'esclavage au Moyen Âge et dans le monde moderne*, Paris-Montréal, 1996. Salvatore Bono, *Schiavi musulmani nell'Italia moderna. Galeotti, vu' cumpra', domestici*, Naples, 1999; Raffaella Sarti, *Viaggiatrice per forza. Schiave «turche» in Italia in età moderna*, dans Dinora Corsi (dir.), *Altrove. Viaggi di donne dall'antichità al Novecento*, Rome, 1999, p. 241-296; Alessandro Stella, *Histoires d'esclaves dans la péninsule ibérique*, Paris, 2000; Alexis Bernard, *Le logique del profitto. Schiavi e società a Siviglia nel Seicento*, dans *Quaderni Storici*, 107, 2, 2001, p. 379-389, qui présente les résultats de Id., «Esclaves et société à Séville au XVII<sup>e</sup> siècle», thèse de doctorat, Université de Lyon 2, 1998; Maria Teresa Ferrer I Mallol et Josefina Mutgé i Vives (éd.), *De l'esclavitud a la Llibertat. Esclaus i lliberts a l'edat mitjà*, Barcelone, 2000; Antonio Dominguez Ortiz, *La esclavitud en Castilla durante la Edad Moderna, Estudios de Historia Social de España*, vol. 2, Madrid, 1952; Moulay Belhamissi, *Les captifs algériens et l'Europe chrétienne (1518-1839)*, Alger, 1988.

<sup>2</sup> Voir Antonio de Almeida Mendes, «Esclavages et traites modernes : le temps des empires ibériques, entre Moyen Âge et Modernité, entre Méditerranée et Atlantique (XV<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles). Une histoire globale», thèse de doctorat, EHESS, Paris, 2007, à paraître sous le titre *Les traites ibériques modernes (XV<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles)*, Paris, 2008.

maghrébines, des estimations récentes avancent même des chiffres allant jusqu'à un million ou 1,25 millions d'esclaves entre 1530 et 1780<sup>3</sup>.

Le péril, voire l'expérience de la captivité hantent les esprits et marquent l'imaginaire des populations en Méditerranée et au-delà, jusque dans les pays du Nord de l'Europe, les Pays-Bas ou les îles Britanniques<sup>4</sup>. En témoigne par exemple l'œuvre d'un Miguel de Cervantes, captif à Alger de 1575 à 1580<sup>5</sup>, et celle de son ami captif Antonio de Sosa<sup>6</sup>. Cette expérience traverse plus généralement la littérature européenne de l'époque moderne où la captivité apparaît en quelque sorte comme une expérience fondamentale, une épreuve existentielle<sup>7</sup>. Il ne s'agit évidemment pas d'une expérience en sens unique même si les histoires et trajectoires de vie de captifs musulmans en Europe sont souvent plus difficiles à reconstruire<sup>8</sup>.

<sup>3</sup> Robert C. Davis, *Christian Slaves, Muslim Masters. White Slavery in the Mediterranean, the Barbary Coast, and Italy, 1500-1800*, Houndmills, 2003, p. 23.

<sup>4</sup> Nabil Matar, *Turks, Moors, & Englishmen in the Age of Discovery*, New York, 1999; Daniel J. Vitkus (éd.), *Piracy, Slavery, and Redemption. Barbary Captivity Narratives from Early Modern England*, introduction de Nabil Matar, New York, 2001; Daniel J. Vitkus (éd.), *Three Turk Plays from Early Modern England*, New York, 2000.

<sup>5</sup> Emilio Sola et José de la Peña, *Cervantes y la Berbería : Cervantes mundo turco-berberisco y servicios secretos en la época de Felipe II*, México, 1995; María Antonia Garcés, *Cervantes in Algier. A Captive's Tale*, Nashville, 2002; Anne Duprat, *Fiction et formalisation de l'expérience de captivité. L'exemple des «retours d'Alger» (1575-1642)*, dans François Moureau (dir.), *Captifs en Méditerranée (XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles). Histoires, récits, légendes*, Paris, 2008.

<sup>6</sup> Edition posthume par Diego de Haedo, *Topografía, e historia general de Argel, repartida en cinco tratados do se verán casos extraños, muertes espantosas y tormentos exquisitos que conviene se entendian en la Cristiandad [...]*, Valladolid, Diego Fernández de Céodova y Oviedo, a costa de Antonio Coello, 1612.

<sup>7</sup> Un exemple d'un récit-épreuve d'un captif protestant allemand : Michael Heberer von Bretten, *Aegyptiaca Servitvs : Warhafie Beschreibung einer Dreyjaehrigen Dienstbarkeit / So zu Alexandrien in Egypten ihren Anfang / vnd zu Constanti-nopel ihr End=schafft genommen*, Gedruckt zu Heydelberg A.D. 1610, Réimp. Graz, Akademische Druck – und Verlagsanstalt, 1967, traduction française partielle : *Voyages en Égypte de Michael Heberer von Bretten, 1585-1586*, Le Caire, 1976. Voir Wolfgang Kaiser, *Les mots du rachat. Fiction et rhétorique dans les procédures de rachat de captifs en Méditerranée, XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles*, dans Moureau (dir.), *Captifs en Méditerranée...* cit. n. 5, p. 103-117. Linda Colley, *Captives. Britain, Empire and the World, 1600-1850*, Londres, 2002; Vitkus (éd.), *Piracy, Slavery, and Redemption...* cit. n. 6. Guy Turbet-Delof, *L'Afrique barbaresque dans la littérature française aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles*, Genève, 1973, Id., *La Presse périodique française et l'Afrique barbaresque au XVII<sup>e</sup> siècle (1611-1715)*, Genève, 1974. Carl Göllner, *Tvrčica. Die europäischen Türkendrucke des 16. Jahrhunderts*, vol. 1, Bukarest-Berlin, 1961, vol. 2, Bucarest-Baden-Baden, 1968 (*Bibliotheca Bibliographica Aurelia*, XXIII); vol. 3, Bucarest-Baden-Baden, 1978 (*Bibliotheca Bibliographica Aureliana*, LXX).

<sup>8</sup> Natalie Zemon Davis, *Trickster Travels. A Sixteenth-Century Muslim Bet-*

Le sujet de ce livre est pourtant le commerce des captifs, et non pas l'esclavage en Méditerranée, une précision qui nécessite quelques explications tant cette différenciation semble contraire à l'usage ubiquitaire et indistinct du terme « esclave » dans les sources. Si la captivité et l'esclavage sont étroitement liés, il convient néanmoins de les distinguer : la capture n'est pas la seule origine possible à l'état d'esclave (on peut être né esclave<sup>9</sup>), et l'esclavage n'est pas l'unique issue de la captivité, son prolongement quasi naturel; au contraire, le rachat de Cervantes en témoigne (voir la contribution de Rafael Benitez).

La capture est le fruit de la guerre. Dans une tradition remontant à saint Thomas d'Aquin, les juristes de la Seconde Scolastique justifient aux XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles la réduction des vaincus à l'esclavage par le fait de mener une guerre juste. L'esclavage, dit encore John Locke, « n'est autre chose qu'un état de guerre continué entre un conquérant légitime et un prisonnier »<sup>10</sup>. Ce prisonnier ne perd pas sa qualité, son rang, son honneur; au contraire, l'échange des prisonniers ou leur libération contre rançon se fait sur l'évaluation de ce rang et de cet honneur. Pourtant, la réalité de la guerre, la recherche du butin et la pratique de la rançon traduisent précisément le désir du gain qui était condamné par les théoriciens de l'esclavage légitime. Dans les guerres dites de la *Reconquista*, et dans cette « petite guerre » qu'est la guerre de course, et plus généralement dans la guerre d'usure et d'harcèlements comme les razzias terrestres, l'objectif de faire des esclaves comme force de travail servile ou comme objet d'échange se confond avec le but guerrier déclaré légitime. Les médiévistes qui ont travaillé sur les échanges à travers la frontière à l'époque qu'on appelle en historiographie européenne la *Reconquista*, ont montré cette imbrication entre pratiques de la rançon issues de l'art de la guerre et régulations concernant des esclaves domestiques fugitifs fondées sur des pratiques juridiques anciennes<sup>11</sup>.

*ween Worlds*, New York, 2006, traduction française : *Léon l'Africain : un voyageur entre deux mondes*, Paris, 2007; Beatriz Alonso Acero, *Sultanes de Berberia en tierras de la cristandad. Exilio musulmán, conversión y asimilación en la Monarquía hispánica [siglos XVI y XVII]*, Barcelone, 2006.

<sup>9</sup> Claude Meillassoux, *Esclaves, vénacles, captifs et serfs*, dans Myriam Cottias, Alessandro Stella et Bernard Vincent (dir.), *Esclavage et dépendances serviles*, Paris, 2006, p. 367-373.

<sup>10</sup> John Locke, *Two Treatises of Government*, Londres, 1690, cite d'après Jean-Frédéric Schaub, *Oronooko, prince et esclave. Roman colonial de l'incertitude*, Paris, 2008, p. 68.

<sup>11</sup> J. W. Brodman, *Municipal Ransoming Law on the Medieval Spanish Frontier*, dans *Speculum*, 60 : 2, avril 1985, p. 318-330; Francisco Vidal Castro, *Le rachat de captifs en al-Andalus (VIII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> s.)*. *Théorie et pratique du droit et des institutions islamiques*, dans « La Rançon », Wolfgang Kaiser et Bernard Vincent éd., *Hypothèses*, 2006, p. 313-327.

Or en même temps, les langues pratiquées en Méditerranée, l'italien, le castillan, le français, l'arabe<sup>12</sup>, distinguent entre l'esclave et le captif et tiennent ainsi compte de l'option d'un échange ou du rachat d'un captif (voir la contribution de Michel Fontenay). Ce qui distingue le captif de l'esclave, ce n'est pas l'état servile mais la finalité, le destin envisagé par leur maître. Le captif est un butin vivant, à échanger à l'occasion d'une trêve ou paix conclue, ou à libérer contre rançon, après négociation à laquelle le captif peut lui-même participer, le cas échéant<sup>13</sup>.

Ce n'est donc pas à l'esclavage en général qu'est consacré le présent volume<sup>14</sup>, encore moins à un « esclavage blanc », européen ou américain, en Méditerranée occidentale. Travaillant sur les captures, de part et autre, nous voudrions éviter de suggérer une symétrie de ces prises avec la « traite » européenne, là où il faudrait au contraire souligner la différence entre les deux phénomènes. Les contributions qui suivent sont donc consacrées à l'échange de prisonniers de guerre et au rachat de captifs, aux modalités et acteurs de ces opérations, aux négociations et transferts de personnes, de biens, de facultés culturelles; une attention particulière a été portée au rôle joué par les intermédiaires, individuels ou institutionnalisés, dans ce commerce des captifs.

À travers le prisme de l'échange et du rachat de captifs s'ouvre un champ d'observation des échanges en Méditerranée, certes fondés sur la violence mais qui ne correspondent guère à l'image véhiculée dans la littérature de l'époque moderne, d'une confrontation entre le « Turc » et une « Chrétienté » (latine), pas plus qu'au stéréotype des « corsaires barbaresques », incarné dans la figure d'un Chaireddin Barberousse cruel<sup>15</sup> ou d'un ra'is Arnaut Mami<sup>16</sup> coupeur de nez et d'oreilles, qui dominait encore l'historiographie du premier XX<sup>e</sup> siècle. Depuis, la *Barbary Legend*, déjà mis à mal par Godfrey Fisher, a été détruite par Salvatore Bono, Peter Earle,

<sup>12</sup> Lemnouar Merouche, *Recherches sur l'Algérie ottomane I. Monnaies, prix et revenus 1520-1830*, Paris, 2002, p. 211.

<sup>13</sup> Voir pour une argumentation en ce sens Michel Fontenay, *Routes et modalités du commerce des esclaves dans la Méditerranée des temps modernes (XVI<sup>e</sup>, XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècle)*, dans *Revue historique*, 640, 4, 2006, p. 813-830; Id., *Le Maghreb barbaresque et l'esclavage méditerranéen aux XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles*, dans *Les Cahiers de Tunisie*, 43, 1991, p. 7-43.

<sup>14</sup> Voir les colloques récents de Palerme : *Quaderni Storici*, 107, 2, août 2001 : *La schiavitù nel Mediterraneo*, et de Nice : *Cahiers de la Méditerranée*, 65, décembre 2002 : *L'esclavage en Méditerranée à l'Époque moderne*.

<sup>15</sup> Francisco López de Gómara, *Crónica de los corsarios Barbarrojas*, Madrid, 1989.

<sup>16</sup> Albanais converti à l'islam, célèbre corsaire d'Alger qui a capturé entre autres Cervantes.

Michel Fontenay, Alberto Tenenti, et par bien d'autres<sup>17</sup>. La course, résumait Fernand Braudel, était un phénomène généralisé, structurel de la Méditerranée à l'époque moderne<sup>18</sup>. Elle a connu son âge d'or après la bataille de Lépante (1571) qui ouvrit la voie au développement du commerce des captifs – toujours dans l'âge des galères, ce qui explique la chasse aux hommes pour la chiourme<sup>19</sup> – lié également à l'essor des puissances « nordiques » en Méditerranée<sup>20</sup>.

L'étude de ce commerce nous plonge dans un monde de paradoxes apparents et de *double binds*. Si la course est destinée à nuire économiquement à l'ennemi, elle constitue en même temps un lubrifiant du commerce<sup>21</sup>. Depuis les croisades, le rachat est développé

<sup>17</sup> Sir Godfrey Fisher, *Barbary Legend. War, Trade and Piracy in North Africa, 1415-1830*, Oxford, 1957, réimpression Westport, Conn., 1972; Salvatore Bono, *I Corsari barbareschi*. Turin, 1964; Id., *Corsari europei contro il Maghreb nei secoli XVI-XVIII*, dans *Islam. Storia e civiltà*, 8, a. III, n° 3 (juillet-septembre 1984), p. 201-205; Id., *Corsari nel Mediterraneo*, Milan, 1993; Peter Earle, *Corsairs of Malta and Barbary*, Londres, 1970; Michel Fontenay et Alberto Tenenti, *Course et piraterie méditerranéennes de la fin du Moyen Age au début du XIX<sup>e</sup> siècle*, dans *Course et Piraterie*, Paris, 1975, p. 78-136; Daniel Panzac, *Les corsaires barbaresques, la fin d'une épopée, 1800-1820*, Paris, 1999. Lemnouar Merouche, *Recherches sur l'Algérie à l'époque ottomane II. La course, mythes et réalité*, Paris, 2007.

<sup>18</sup> Fernand Braudel, *La Méditerranée et le monde méditerranéen à l'époque de Philippe II*, 2<sup>e</sup> éd. Paris, 1966, vol. 2, p. 190-212.

<sup>19</sup> Luca Lo Basso, *A vela e a remi. Navigazione, guerra e schiavitù nel Mediterraneo (secc. XVI-XVIII)*, Vintimille, 2004; Michel Fontenay, *Chiourmes turques au XVII<sup>e</sup> siècle*, dans Rosalba Ragosta (éd.), *Le genti del mare mediterraneo* [XVII<sup>e</sup> colloque international d'histoire maritime, Naples, 1980], Naples, 1981, vol. 2, p. 894-897; Salvatore Bono, *Schiavi musulmani sulle galere e nei bagni d'Italia*, dans Ragosta (éd.), *Le genti del mare mediterraneo... cit.*, vol. 2, p. 837-875; Rossella Cancila (éd.), *Mediterraneo in armi (secc. XV-XVIII)*, Palerme, 2007. Mirella Mafriaci, *Mezzogiorno e pirateria nell'età moderna (secoli XVI-XVIII)*. Naples, 1995; Franco Angiolini, *I Cavalieri e il Principe. L'Ordine di Santo Stefano e la società toscana in età moderna*, Florence, 1996; Padre A. Gugliemotti, *La guerra dei pirati e la marina pontificia dal 1500 al 1560*, Florence, 1876. André Zysberg, *Les galériens. Vies et destins de 60 000 forçats sur les galères de France, 1680-1748*, Paris, 1987; Andreas Rieger, *Die Seeaktivitäten der muslimischen Beutefahrer als Bestandteil der staatlichen Flotte während der osmanischen Expansion im Mittelmeer im 15. und 16. Jahrhundert*, Berlin, 1994.

<sup>20</sup> Sans compter les évolutions technologiques navales introduites par les marins des mers froides, voir John F. Guilmartin, *Gunpowders and galleys, changing technology and Mediterranean warfare at sea in the sixteenth century*, Londres, 1974.

<sup>21</sup> Wolfgang Kaiser, *Frictions profitables. L'économie de la rançon en Méditerranée occidentale (XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles)*, dans Simonetta Cavaciocchi (dir.), *Ricchezza del mare. Ricchezza dal mare, secc. XIII-XVIII*, Florence, 2006, 2 vol., vol. 2, p. 689-701 (*Atti delle Settimane di studi e altri convegni*, 37); Michel Fontenay, *Corsaires de la foi ou rentiers du sol? Les chevaliers de Malte dans le «corso» méditerranéen au XVII<sup>e</sup> siècle*, dans *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 35,

du côté chrétien comme une activité charitable<sup>22</sup> qui, si elle se nourrit sans doute de motivations spirituelles, sert en même temps à justifier les échanges en principe prohibés avec l'«infidèle». Les «licences» accordées sans problème par le pouvoir royal constituent en fait une imposition particulière d'un secteur d'échanges fonctionnant selon le principe de l'exception permanente<sup>23</sup>.

Sans doute y a-t-il des éléments dans ce commerce qui le rapprochent des critères de constitution des prix sur un marché d'esclaves : âge, sexe, constitution physique, qualifications particulières (métiers de construction navale). D'autres aspects corroborent en revanche le constat que le captif n'a pas de prix mais une valeur d'échange (voir la contribution de Michel Fontenay), le prix proposé dans la négociation fonctionnant comme un «sondage»<sup>24</sup>. L'évaluation de cette valeur s'opère en fait selon des critères multiples : le rang et la qualité supposés du captif qui déterminent par exemple dans les échanges de prisonniers de guerre le «tarif»; l'estimation de la capacité des proches ou des autorités du pays concerné de payer une rançon; l'évaluation des ressources relationnelles et matérielles du captif pour mobiliser les sommes nécessaires à son rachat ou pour faire agir – y compris par la pression exercée par des lettres, suppliques et pétitions émanant parfois des femmes des captifs (voir la contribution de Gillian Weiss)<sup>25</sup> – les autorités de sa ville ou de son pays d'origine afin qu'elles interviennent en sa faveur.

juillet-septembre 1988, p. 361-384; Id., *La place de la course dans l'économie portuaire : l'exemple de Malte et des ports barbaresques*, dans *Annales ESC*, 43, 1988, p. 1321-1347; Id., *Los fenómenos corsarios en la perificación del Mediterráneo e siglo XVII*, dans *Areas*, Murcie, 1986, p. 116-216. Gonçal Lopez Nadal, *El Corsarisme mallorquí (1652-1698)*, Palma-Barcelone, 1986; Carmel Vassallo, *Corsairing to commerce. Maltese merchants in XVIII century Spain*, Malta, 1997. Kenneth R. Andrews, *Elizabethan Privateering, English Privateering during the Spanish War, 1585-1603*, Cambridge, 1964; Gérard van Krieken, *Corsaires & marchands. Les relations entre Alger et les Pays-Bas, 1604-1830*, Paris, 2002 (orig. 1999). Michel Vergé-Franceschi (éd.), *Guerre et commerce en Méditerranée, IX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*, Paris, 1991.

<sup>22</sup> Yvonne Friedman, *Encounter Between Enemies : captivity and ransom in the Latin Kingdom of Jerusalem*, Leyde, 2002.

<sup>23</sup> Eloy Martín Corrales, *Comercio de Cataluña con el Mediterráneo musulmán (siglos XVI-XVIII). El comercio con los «enemigos de la fe»*, Barcelone, 2001.

<sup>24</sup> Le sociologue allemand Niklas Luhmann parle des prix comme «Sondierungsgrößen», voir Niklas Luhmann, *Die Wirtschaft der Gesellschaft*, Frankfurt sur le Main, 1994, p. 111.

<sup>25</sup> «Humble petition of the distressed wives» (9 mars 1625), dans *Sources inédites de l'Histoire du Maroc* (SIHM), publiées par Pierre de Cenival et Philippe de Cossé Brissac, première série – dynastie Sa'dienne, Archives et Bibliothèques d'Angleterre, t. 3, Paris, 1935, p. 1-3.

La tendance à la hausse du « prix de l'homme » constatée par les recherches des dernières décennies<sup>26</sup>, traduit donc moins l'évolution d'un prix sur un marché qu'elle ne témoigne d'une intensification des échanges et de la dynamique d'une économie de la rançon sous l'impulsion (comme on l'a reproché aux ordres religieux spécialisés) d'une demande de rachat qui aurait promu la production croissante de l'offre de captifs à racheter. Il s'agit là, sans doute, d'un secteur profitable mais les bénéfices en sont difficiles à chiffrer. L'articulation entre commerce de captifs et commerce tout court donne par exemple la possibilité d'intégrer dans les échanges monétarisés des opérations de *clearing* « en nature », ce qui permet de dissimuler une partie des bénéfices réalisés. D'où la nécessité de s'intéresser plus concrètement aux modalités et aux mécanismes du rachat et pour mieux comprendre ceux-ci, aux acteurs et aux intermédiaires impliqués dans ce commerce.

Les ordres religieux ayant pour vocation la libération d'esclaves chrétiens et le rachat de captifs – c'est le cas des Trinitaires et des Mercédaires, mais aussi d'autres ordres (voir les contributions de Pierre-Antoine Fabre et Bernard Vincent) – ont occupé, par leur visibilité, une place majeure dans les recherches sur les rachats de captifs<sup>27</sup>. En effet, ils offrent une structure institutionnelle sur laquelle s'appuie le pouvoir royal au Portugal (voir la contribution de Filipe Themudo Barata), et leur présence importante dans les opérations de rachat est attestée pour la péninsule Ibérique (voir les contributions de José Antonio Martínez Torres et Juan Francisco Pardo Molero)<sup>28</sup>, pour la France ou pour Malte (voir la contribution d'Anne Brogini). Les procédures établies pour ces missions organisées for-

<sup>26</sup> Jean Mathieux, *Trafic et prix de l'homme en Méditerranée aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles*, dans *Annales ESC*, 9, 2 avril-juin 1954, p. 157-164.

<sup>27</sup> P. Deslandres, *L'Église et le rachat des captifs*, Paris, 1902. P. Deslandres, *L'Ordre des Trinitaires pour le rachat des captifs*, Toulouse-Paris, 1903, 2 vol.; Giulio Cipolline (dir.), *La liberazione dei «cattivi» tra Cristianità e Islam*, Cité du Vatican, [Archivio Segreto Vaticano], 2000; Hugues Cocard FJ, *Antoine Quartier (vers 1632-1702), voyageur, captif, mercédaire. Un précurseur de l'Orientalisme, au XVII<sup>e</sup> siècle*, dans *Analecta Mercedaria*, 22, 2003, p. 123-301; Francisco de Borja Medina SJ, *Rescate de cautivos cristianos bajo Muhammad Al-Mutawakil. Mision a Tetuan y Fez del P. Gabriel Bautista del Puerto y H. Gaspar Lopez (1574-1575)*, dans *ArchTeolGran* 58, 1995, p. 213-300; José Antonio Martínez Torres, *Prisioneros de los infieles. Vida y rescate de los cautivos cristianos en el Mediterráneo musulmán (siglos XVI-XVII)*, Barcelone, 2004.

<sup>28</sup> Ellen G. Friedman, *Spanish Captives in North Africa in the Early Modern Age*. Madison-Londres, 1983. Claude Larquie, *L'Église et le commerce des hommes en Méditerranée : l'exemple des rachats de chrétiens au XVII<sup>e</sup> siècle*, dans *Mélanges de la Casa de Velázquez*, XXII, 1986, p. 305-324; Id., *Le rachat des esclaves en terre d'Islam au XVII<sup>e</sup> siècle (1660-1665)*, dans *Revue d'histoire diplomatique*, octobre-décembre 1980, p. 297-351; Id., *Les esclaves à Madrid à l'époque de la décadence (1650-1700)*, dans *Revue historique*, sept. 1970, p. 41-74.

ment un savoir administratif – de la collecte des fonds jusqu'à la publication des résultats, en passant par l'identification des captifs à racheter et la « mise en rubrique » des gens – qui est partagé par les autres institutions destinées au rachat<sup>29</sup>.

Ce savoir est aussi présent dans les missions diplomatiques qui puisent également dans l'expérience des échanges de prisonniers après une bataille, par « quartier », avec une tarification différenciée selon le rang<sup>30</sup>. Ces missions sont organisées à partir du XVII<sup>e</sup> siècle par les puissances européennes et par le sultan du Maroc<sup>31</sup>, et les négociations traduisent l'embarras des partenaires, ainsi que les asymétries qui existent dans les relations entre puissances européennes et maghrébines (dont les régence ottomanes qui s'autonomisent progressivement de la tutelle de la Sublime Porte). Se développe ainsi une pratique de négociations et d'accords qui fait disparaître des aspects gênants (la « rançon tacite » est reléguée dans les annexes et les clauses secrètes, tout comme la compétition intereuropéenne autour des tarifs de rachat par tête<sup>32</sup>). Cette pratique est fondée sur une interprétation divergente des opérations, actes et gestes (don ou tribut) et aurait constitué aux yeux des diplomates français du XVIII<sup>e</sup> siècle qui parlent d'un « droit maritime barbaresque », un champ juridique spécifique (voir la contribution de Christian Windler)<sup>33</sup>.

Or, on ne saurait interpréter ces pratiques des missions diplomatiques dans une perspective linéaire et modernisatrice. Ni les

<sup>29</sup> Wolfgang Kaiser, *Vérifier les histoires, localiser les personnes. L'identification comme processus de communication en Méditerranée (XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles)*, dans Claudia Moatti et Wolfgang Kaiser (dir.), *Gens de passage en Méditerranée, de l'Antiquité à l'Époque moderne. Procédures de contrôle et d'identification*, Paris, 2007, p. 369-386.

<sup>30</sup> Fritz Redlich, *De praeda militari : looting and booty 1500-1815*, Wiesbaden, 1956. Daniel Hohrath, 'In Cartellen wird der Werth eines Gefangenen bestimmt.' *Kriegsgefangenschaft als Teil der Kriegspraxis des Ancien Régime*, dans Rüdiger Overmans (éd.), *In der Hand des Feindes. Kriegsgefangenschaft von der Antike bis zum Zweiten Weltkrieg*, Cologne, etc., 1999, p. 141-170. Pour la France voir Wolfgang Kaiser, *Négocier la liberté. Missions françaises pour l'échange et le rachat de captifs au Maghreb (XVII<sup>e</sup> siècle)*, dans Claudia Moatti (dir.), *La Mobilité des personnes en Méditerranée, de l'antiquité à l'époque moderne. Procédures de contrôle et documents d'identification*, Rome, 2004, p. 501-528 (*Collection de l'École française de Rome*, 341).

<sup>31</sup> Leïla Maziane parle d'une « étatisation » de la course marocaine par le sultan afin de favoriser des échanges de prisonniers, Leïla Maziane, *Salé et ses corsaires (1666-1727) : un port de cours marocain au XVII<sup>e</sup> siècle*, Caen, 2007.

<sup>32</sup> Kaiser, *Négocier la liberté...* cit. n. 30.

<sup>33</sup> Christian Windler, *La diplomatie comme expérience de l'autre. Consuls français au Maghreb (1700-1840)*, Genève, 2002, contre Jörg Manfred Mössner, *Die Völkerrechtspersönlichkeit und die Völkerrechtpraxis der Barbareskenstaaten (Alger, Tripolis, Tunis 1518-1830)*, Berlin, 1968.

missions des ordres religieux ni les missions diplomatiques ne dominaient réellement les échanges et rachats de captifs. Les études ici réunies montrent au contraire la présence simultanée de différentes formes de rachat, et les contributions sur la péninsule Ibérique font même apparaître l'hypothèse que les rachats par des particuliers aient pu être largement majoritaires, tout en étant simplement moins visibles (voir les contributions de Francisco Andújar Castillo, Juan Francisco Pardo Molero, Natividad Planas et Rafael Benitez).

Un regard plus attentif sur les pratiques du rachat fait découvrir des intermédiaires spécialisés, sortes de marchands-rédempteurs qu'on désigne en Espagne et au Portugal depuis l'époque de la *Reconquista* avec un mot emprunté à l'arabe : *alfaquaque* (voir la contribution de Filipe Themudo Barata). C'est à ces marchands, chrétiens et musulmans, qui circulaient entre les deux rives de la Méditerranée que s'adressent des particuliers mais aussi des confréries ou autres institutions du rachat (voir les contributions de Sadok Boubaker et Wolfgang Kaiser). Les zones frontalières et les îles – les Baléares, Malte, la Sicile – sont en particulier le terrain privilégié de ces « passeurs de rives » ; une partie d'entre eux peuvent être d'anciens captifs qui font valoir leur connaissance du terrain et leurs relations dans leur lieu de captivité (voir les contributions de Giuliana Boccadamo, Giuseppe Bonaffini, Natividad Planas et d'Anne Brogini).

Des compagnies de commerce et des réseaux marchands entre des ports européens comme Valence, Cadix, Marseille ou Livourne et les ports du Maghreb, surtout Alger et Tunis fonctionnaient comme des agences de rachat, y compris pour des clients lointains, et offraient des services de transport et des services financiers, du crédit (voir les contributions de Luca Lo Basso, et de Wolfgang Kaiser). Les présides espagnols, l'île de Tabarca génoise, le Bastion de France et d'autres positions pour la pêche de Corail servaient d'anti-chambre pour les négociations (voir les contributions de Marie-Christine Engels, de Sadok Boubaker et de Wolfgang Kaiser)<sup>34</sup>. La formation de sociétés commerciales entre marchands catholiques, orthodoxes et musulmans qu'on peut observer par exemple à Malte (voir la contribution d'Anne Brogini) ainsi que les opérations de crédit effectuées suivent les us et coutumes juridiques du lieu et sont confirmées, le cas échéant, sur l'autre rive de la Méditerranée (voir

<sup>34</sup> Jean Pignon, *Gênes et Tabarca au XVII<sup>e</sup> siècle*, Tunis, 1980; Fernand Braudel, *Les Espagnols et l'Afrique du Nord* (1928), dans Id., *Autour de la Méditerranée*, Paris, 1996, p. 29-89; Jean-Frédéric Schaub, *Les juifs du roi d'Espagne. Oran, 1509-1669*, Paris, 1999. Beatriz Alonso Acero, *Orán-Mazalquivir, 1589-1639 : una sociedad española en la frontera de Berbería*, Madrid, 2000 (*Biblioteca de historia*, 40).

la contribution de Sadok Boubaker). Cela renvoie à une analogie des formes et pratiques juridiques sur laquelle se fondent les échanges interculturels.

Mais l'observation rapprochée des pratiques rend également visibles d'autres modalités du rachat qui sont liées avec les razzias terrestres que subissent les régions côtières jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle : le rachat sur place par les proches des capturés ou les habitants du village ou bourg; on signalait l'ouverture des négociations en plantant la bannière blanche. Si le rachat immédiat n'était pas possible, il pouvait être différé et nécessitait dans ce cas la médiation de marchands actifs sur les deux rives de la Méditerranée. Pratique connue en Ligurie ou en Calabre, elle porte en Andalousie un nom, également dérivé de l'arabe : *alafía*<sup>35</sup>. Les proches des capturés demandaient la négociation – de *hacer alafía* – et les marchands chargés se mettaient d'accord avec les corsaires sur la date et le lieu de celle-ci, en mer ou sur une plage, à la vue des forces de défense (voir la contribution de Francisco Andújar Castillo). Jusqu'à nos jours, les noms des lieux témoignent de cette pratique. Les dettes contractées en vue du paiement de la rançon étaient reconnues devant un notaire et enregistrées par lui – trace d'un commerce au ras du sol, éphémère et presque insaisissable.

Quant aux missions diplomatiques organisées par les États, elles ne se trouvent pas, comme on pourrait le croire, à l'opposé de ces pratiques; elles portent également la trace visible de la violence subie et leurs modalités puisent, elles aussi, dans le registre de la guerre. Le rapprochement du commerce des captifs avec le commerce tout court s'opère plutôt par des formes institutionnalisées dans l'espace italien. Dans les villes et états territoriaux italiens, des confréries et institutions charitables concentrent les opérations de rachat<sup>36</sup>; c'est le cas à Naples, dès 1548, pour la *Santa Casa della Redenzione di Cattivi* (voir la contribution de Giuliana Boccadamo) et pour le *Pio Monte della Misericordia* (voir la contribution de Rosita D'Amora). Dans les États pontificaux, l'*Arciconfraternità del Gonfalone* est chargée en 1581 par le pontifex de centraliser les rachats des sujets du pape, et d'autres confréries citadines comme l'*Arciconfraternità di Santa Maria della Neve* de Bologne, associée à la confrérie du *Gonfalone* depuis 1578, s'adressent à elle<sup>37</sup>; à Palerme,

<sup>35</sup> *áfíyya* – vie sauve, santé, grâce, dispense, exemption.

<sup>36</sup> Pour des collectes par des particuliers, avec permission papale, voir Wipertus H. Rudt de Collenberg, *Esclavage et rançons des chrétiens en Méditerranée (1570-1600)*, Paris, 1987.

<sup>37</sup> Sergio Pagano, *L'Archivio dell'Arciconfraternità del Gonfalone. Cenni storici e inventario*, Cité du Vatican, 1990; Raffaella Sarti, *Bolognesi schiavi dei «Turchi» e schiavi 'turchi' a Bologna tra Cinque e Settecento : alterità etnico-religiosa e ridu-*

l'*Arciconfraternità della Redenzione dei Cattivi* organise la collecte des fonds et le rachat (voir la contribution de Giuseppe Bonaffini)<sup>38</sup>. Ces institutions communiquent entre elles et entretiennent, telle la *Santa Casa della Redenzione* de Naples, des représentants dans d'autres villes portuaires (voir les contributions de Giuliana Boccadamo et Wolfgang Kaiser)<sup>39</sup>.

Des véritables institutions municipales sont créées à Venise (les *Provveditori sopra Ospedali e Luoghi Pii*, 1586) et à Gênes (le *Magistrato del Riscatto*, 1597) qui centralisent et contrôlent les opérations de rachat (voir la contribution de Luca Lo Basso)<sup>40</sup>. De manière analogue fonctionnent les *Sklavenkassen* (caisses d'esclaves), les institutions d'entre-aide fondées dans les Provinces-Unies et dans des villes hanséatiques<sup>41</sup>. On vise à contrôler mieux la collecte des fonds, à éta-

*zione in schiavitù*, dans *Quaderni Storici*, 107, 2, août 2001, p. 437-473; Marco Lenci, *Riscatti di Schiavi Cristiani dal Maghreb. La Compagnia della SS. Pietà di Lucca (Secoli XVII-XIX)*, dans *Società e Storia* 31, 1986, p. 53-80; Id., *Lucca, il mare e i corsari barbareschi nel XVI secolo*, Lucca, 1987.

<sup>38</sup> Giuseppe Bonaffini, *La Sicilia e i Barbareschi. Incursioni corsare e riscatto degli schiavi 1570-1606*, Palerme-Sao Paulo, 1983; Id., *La Sicilia e il mercato degli schiavi alla fine del '500*, Palerme, 1983; Id., *Sicilia e Tunisia nel secolo XVII*, Palerme, 1984.

<sup>39</sup> Giuliana Boccadamo, *Primi indagini sull'origine e l'organizzazione della confraternita napoletana della «Redenzione dei Cattivi» (1548-1588)*, dans *Campagna Sacra*, 8-9, 1977-1978, p. 121-158.

<sup>40</sup> Robert C. Davis, *Slave Redemption in Venice, 1585-1797*, dans John Martin et Dennis Romano (éd.), *Venice Reconsidered. The History and Civilization of an Italian City-State, 1297-1797*, Baltimore-Londres, 2000, p. 454-487; Enrica Lucchini, *La merce umana. Schiavitù e riscatto dei Liguri nel Seicento*, Rome, 1990.

<sup>41</sup> J. F. Voigt, *Deutsche Seeleute als Gefangene in der Barbarei*, dans *Mitteilungen des Vereins für Hamburgische Geschichte*, 4, 1882, p. 26-32; Carl Wehrmann, *Geschichte der Sklavenkasse*, dans *Zeitschrift des Vereins für Lübeckische Geschichte und Alterthumskunde*, 4, 1884, p. 158-193; Ernst Baasch, *Die Hansestädte und die Barbaresken*, Kassel, 1897; Ludwig Beutin, *Der deutsche Seehandel im Mittelmeergebiet bis zu den napoleonischen Kriegen*, Neumünster, 1933; Robert Bohn, *Die Barbaresken und die Hamburger Schifffahrt im 18. Jahrhundert*, dans Robert Bohn et al. (éd.), *Archiv und Geschichte im Ostseeraum. Festschrift für Sten Körner*, Frankfurt sur le Main, etc., 1997, p. 133-143; Id., *Von Sklavenkassen und Konvoifahrten. Die arabischen Seeräuber und die deutsche Seefahrt im 17. und 18. Jahrhundert*, dans Thomas Stamm-Kuhlmann et al. (éd.), *Geschichtsbilder. Festschrift für Michael Salewski zum 65. Geburtstag*, Stuttgart, 2003, p. 25-37; Jürgen Falkenhagen, *Landesherrliche Maßnahmen zur Versicherung seefahrender Untertanen gegen Sklaverei und Kaperei durch die Barbaresken im 18. Jahrhundert. Ein Beitrag zur Entwicklung des modernen Staates in Schleswig-Holstein*, dans *Schleswig-Holsteinische Anzeigen*, 213, 1966, p. 2-6; Walter Kresse, *Von armen Seefahrern und den Schifferalten zu Hamburg*, Hambourg, 1981. Gustav Lindtke, *Die Schiffergesellschaft zu Lübeck*, Lübeck, 1977; Rainer Postel, *Zur Entwicklung der hansesädtischen Hafen – und Schifffahrtsverwaltung*, dans Jürgen Ellermayer et Rainer Postel (dir.), *Stadt und Hafen. Hamburger Beiträge zur Geschichte von Handel und Schifffahrt*, Hambourg, 1986, p. 44-53; Carsten Prange, *Hamburg und die Barbaresken. Herausforderungen der Hamburger Kauffahrer durch die Korsaren*, dans

blir, sur les deux rives de la Méditerranée, des procédures d'identification des captifs à racheter ainsi que de la vérification de cette identité après le rachat. Un objectif majeur était de maîtriser mieux les dépenses : afin d'éviter l'organisation des missions qui exigeaient des grands investissements, on pouvait s'adresser à des marchands qui assurent les opérations financières. Au XVII<sup>e</sup> siècle ce sont surtout les marchands juifs installés à Livourne et dans les ports maghrébins qui jouent ce rôle. Or, ce n'est souvent qu'un simple déplacement des dépenses, car les bénéfices réalisés par le biais du change maritime étaient importants (voir la contribution de Luca Lo Basso). Ou, pour reprendre le constat sobre d'un juriste en 1699 : si les autres pays engraisent les ordres religieux (*via* des missions coûteuses et aux résultats médiocres), le système génois du rachat enrichit les marchands juifs de Livourne<sup>42</sup>.

Les institutions du rachat visent, au cours de l'époque moderne, à réduire les aléas et à assurer une meilleure continuité des opérations de rachat, qui sont effectuées au cas par cas. La *Santa Casa* napolitaine par exemple émet des promesses de paiement, des *albarani* (autre mot dérivé de l'arabe), au XVIII<sup>e</sup> siècle sous forme d'imprimé, qui permettent de négocier un prêt au Maghreb : avec cet *albarano*, le créancier se faisait rembourser par les recteurs à Naples la somme y indiquée<sup>43</sup>. Quant au *Magistrato* génois, il dissocie au XVIII<sup>e</sup> siècle la négociation sur place, par des ordres religieux, jugés moins intéressés, des opérations financières effectuées, elles, par des marchands juifs compétents<sup>44</sup>. Afin d'éviter les hasards des missions et la détermination arbitraire des prix élevés, les Génois ont introduit un système de rachats continus, avec une sorte de comptabilité à partie double<sup>45</sup>. Pour les marins, marchands, pèlerins ou d'autres passa-

Jörgen Bracker (éd.), *Gottes Freund. Aller Welt Feind. Von Seeraub und Konvoifahrt. Störtebeker und die Folgen*, Hambourg, 2001, p. 152-174. C. J. den Ridder, *Gedenk de gevangenen alsof gij medegevangenen waart. De loskoop van Hollandse zeelieden uit Barbarijse gevangenschap, 1600-1746*, dans *Tijdschrift voor zeegechiedenis*, 5, 1986, p. 3-22.

<sup>42</sup> Lucchini, *La merce umana...* cit. n. 40, p. 52.

<sup>43</sup> Giuliana Boccadamo, *Mercanti e schiavi fra Regno di Napoli, Barberia e Levante (secc. XVII-XVIII)*, dans Mirella Mafri (dir.), *Rapporti diplomatici e scambi commerciali nel Mediterraneo*, Soneria Manelli (Catanzaro), 2004, p. 237-273.

<sup>44</sup> Raoudha Guemara, *Genova e la reggenza di Tunisi nel '600 : corsa e redenzioni*, dans Raffaele Belvederi (éd.), *Genova-Mediterraneo-Atlantico nell'età moderna. Atti dell'III<sup>o</sup> congresso internazionale di studi storici*, Gênes, 1989; Ead., *Il riscatto degli schiavi genovesi a Tunisi nella seconda metà del '600*, dans Raffaele Belvederi (éd.), *Genova-Mediterraneo-Atlantico nell'età moderna. Atti dell'IV<sup>o</sup> congresso internazionale di studi storici*, Gênes, 1990, p. 103-122; Corsari, *schiavi, riscatti tra Liguria e Nord Africa nei secoli XVI e XVII. Atti del Convegno Storico Internazionale, Ceriale, 7-8 febbraio 2004*, Comune di Ceriale, 2005.

<sup>45</sup> Pour chaque captif racheté apparaît dans l'interrogatoire auquel celui-ci

gers, on développe un autre moyen de protection contre le risque corsaire en l'anticipant celui-ci : au moins à partir du bas Moyen Âge, on a des traces de contrats d'assurance contre le risque de la capture qui garantissait une certaine somme pour le rachat<sup>46</sup>. Le commerce des captifs s'inscrit ainsi définitivement dans le champ de la gestion du risque de la navigation maritime et des échanges méditerranéens.

Les contributions ici rassemblées montrent la multitude des formes de l'échange et du rachat de captifs et analysent leur articulation. Sans vouloir nier les motivations religieuses des ordres, confréries et œuvres charitables, ces institutions entrent dans un jeu politique (l'instrumentalisation de la course) et participent à une économie de la rançon qui lie les acteurs de ces échanges interculturels dans une double connivence. Retombée de la guerre de course, le commerce du butin, y compris du butin vivant, ne profite pas seulement aux corsaires et maîtres des captifs (activité rapprochée dans certains travaux du prélèvement d'un tribut ou d'une ponction sur le

était obligatoirement soumis à son retour la transcription des *libri contabili generali*, des deux comptes ouverts à son nom : d'un côté, les sommes réellement versées par des proches ou qui résultaient d'une donation – *il credito al libro effettivo* : de l'autre côté, *il credito al libro immaginario*, un compte «imaginaire», ouvert sur le futur et les sommes à venir, qui seront nécessaires pour procéder à son rachat. Si cet horizon est atteint, le *Magistrato* propose un prix de rachat limité pour un certain temps; après cette date, la somme proposée sera baissée considérablement, tenant compte de la dévaluation de la marchandise humaine, Lucchini, *La merce umana...* cit. n. 40, p. 110, 98, 101.

<sup>46</sup> Pour Livourne voir Andrea Addobbati, *Commercio, rischio, guerra. Il mercato delle assicurazione marittime di Livorno (1694-1795)*, Rome, 2007. Sur l'assurance maritime et les risques de la course voir Alberto Tenenti, *Naufages, corsaires et assurances maritimes à Venise, 1592-1609*, Paris, 1959; Alberto e Branislava Tenenti, *Il prezzo del rischio : l'assicurazione mediterranea vista da Ragusa, 1563-1591*, Rome, 1985; Karin Nehlsen-von Stryk, *Die venezianische Seeverversicherung im 15. Jahrhundert*, Ebelsbach, 1986, traduction italienne : *L'assicurazione marittima a Venezia nel XV secolo*, Rome, 1988; Giuseppe Stefani (éd.), *L'assicurazione a Venezia dalle origini alla fine della serenissima : documenti pubblicati, in occasione del 1250 annuale della Compagnia*, Trieste, 1956, 2 vol. Frank C. Spooner, *Risks at sea. Amsterdam insurance and maritime Europe, 1766-1780*, Cambridge, 1983. Jacques Savary des Bruslons et al., *Dictionnaire universel du commerce* (Paris, 1723, etc.) : art. Assurances (t. V); René Montaudouin, *Assurances maritimes et avaries*, dans *Mercure de France*, décembre 1752, vol. II, p. 46-47; Pothier, *Traité du contrat à la Grosse et du contrat d'assurance*, Paris, 1777; Lucas A. Boîteux, *La Fortune de mer et les débuts de l'assurance maritime*, Paris, 1968. Wilhelm Ebel, *Über Sklavenversicherung und Sklavereiversicherung*, dans *Zeitschrift für die Versicherungswissenschaften* 52, 1963, p. 207-230; Eva-Christine Frentz, *Das Hamburgische Admiralitätsgericht (1623-1811). Prozeß und Rechtsprechung*, Frankfurt sur le Main, etc., 1985; Thomas Dreyer, *Die 'Assecuranz- und Haveray-Ordnung' der Freien und Hansestadt Hamburg von 1731*, Frankfurt sur le Main, etc., 1990.

commerce européen en Méditerranée<sup>47</sup>); il promue également le commerce de biens de contrebande dénoncé, mais pratiqué également par tous<sup>48</sup>. Et surtout, l'évolution du commerce des captifs fait naître en même temps un secteur collatéral de services de médiation, de crédit, de logistique de transport, etc. qui intègre ce commerce dans les échanges en général. Loin de l'image d'une confrontation entre ennemis religieux se dégage plutôt celle d'une économie de la rançon qui produit une redistribution de richesses au détriment des victimes et de leurs proches et au bénéfice de ceux qui alimentent ce commerce par leurs compétences, leurs contacts et leurs services, et ceci largement à l'intérieur de l'espace européen. C'est un point obscur de l'histoire de l'essor économique de l'Europe, une tache noire sur ce «doux commerce» civilisateur, et une conséquence sans doute involontaire de l'activité des rédempteurs pour la libération des captifs. Qu'elle plaise ou non, c'est – pour le meilleur et pour le pire – une page d'une histoire partagée de la Méditerranée que visent à écrire les contributions de ce livre.

Les textes ici réunis ont été présentés lors d'une rencontre à l'École française de Rome en 2002, à laquelle ont participé, outre les auteurs, Salvatore Bono, Jocelyne Dakhlia, Thorsteinn Helgason, Mirella Mafri, Brigitte Marin, Daniel Panzac, Géraud Poumarède et Biagio Salvemini. Qu'ils soient ici remerciés pour leurs remarques critiques et pertinentes lors des débats. Nos remerciements vont à Michel Gras, directeur de l'École française de Rome, qui a bien voulu accepter ce volume dans la *Collection de l'École française de Rome*, ainsi qu'à Brigitte Marin et Jean-François Chauvard, successivement directeurs des études modernes et contemporaines à l'École française de Rome, pour le soutien sans faille qu'ils ont apporté à ce projet. Enfin, nous remercions Bertrand Grandsagne pour la patience avec laquelle il a dirigé la réalisation de ce livre.

Wolfgang KAISER

<sup>47</sup> Ciro Manca, *Problemi aperti sul commercio e sul riscatto degli schiavi cristiani nel Mediterraneo dopo Lepanto*, dans *Africa*, 29, 1974, p. 549-572; Id., *Il modello di sviluppo economico delle città marittime barbaresche dopo Lepanto*, Naples, 1982; Tafik Bachrouch, *Formation Sociale Barbaresque et Pouvoir à Tunis au XVII<sup>e</sup> siècle*, Tunis, 1977.

<sup>48</sup> Michel Fontenay, *Interlope et violence dans l'économie d'échanges : l'exemple des eaux grecques de l'empire ottoman aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles*, dans Gonçal López Nadal (dir.), *El comerç alternatiu : corsarisme i contraban (ss. XV-XVIII)*, Palma de Mallorca, 1990, p. 279-289.